

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE MEDECINE DE LA PERSONNE AGE
PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 05 AVRIL 2022,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

De créer le Diplôme InterUniversitaire Médecine de la personne âgée, porté par l'UFR Médecine et Professions
Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 26

Pour : 23

Contre : 3

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA
DELIBERATION 2022-04-05-09

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du
code de justice administrative, le Tribunal Administratif de
Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé
contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du
jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Médecine de la personne âgée

- Création -

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales
Etablissement(s) partenaire(s) : Toutes les UFR Médecine accréditées pour la Capacité
de Médecine de Gériatrie
Responsable du diplôme : Emmanuel COUDEYRE
Validation à compter du : 5 avril 2022
Validation accordée jusqu'à fin : 2024-2025
Délibération CFVU N° 2022-04-05_09

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Les besoins en soignants formés à la prise en charge de personnes âgées vont croissants avec le vieillissement de la population, aussi bien à l'hôpital que dans les réseaux de villes ou les établissements médico-sociaux.

Parallèlement, la spécialité de gériatre fait face à un défi de renouvellement avec la création récente d'un DES de Gériatrie et la disparition effective de la Capacité de Médecine de Gérontologie.

Le DIU Médecine de la personne âgée est destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique.

Ce diplôme dure un an et fait partie, lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination en Gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la Capacité de Médecine de Gérontologie et forme aux fonctions de Médecin Coordonnateur d'EHPAD ou Coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). Le DIU Médecine de la personne âgée étant un prérequis nécessaire à l'inscription du DIU Coordination en Gériatrie.

Pour les médecins de médecine polyvalente, le DIU Médecine de la personne âgée ouvre droit à postuler à la qualification en Gériatrie dès lors que le candidat satisfait aux critères de la commission de Gériatrie auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). Il est obligatoire de l'avoir pour postuler dès lors que l'on n'est pas titulaire de la Capacité de Gérontologie antérieurement obtenue. Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leurs permettant d'améliorer les soins de la personne âgée et est obligatoire pour postuler au DIU Coordination en Gériatrie, lequel est nécessaire pour postuler à un poste de Médecin Coordonnateur.

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention lié à la perte d'indépendance et notamment :

- évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).
- établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies).
- choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
- prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucun

IV – Partenaires de la formation

Toutes les UFR Médecine accréditées pour la Capacité de Médecine de Gériatrie (programme commun).

Autonomie d'organisation pour le centre facultaire local.

Formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie.

La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Le comité pédagogique national est composé des professeurs : Yves ROLLAND (Toulouse), Dominique SOMME (Rennes), Gaétan GAVAZI (Grenoble), Armelle GENTRIC (Brest), Sylvie BONIN GUILLAUME (Marseille), Christine PERRET GUILLAUME (Nancy) et Claude JEANDEL (Montpellier)

Cependant, la mise en œuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves) et assuré au niveau local (universitaire régionale ou interrégionale). Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local.

V – Responsable du DIU

Responsable Pédagogique :

Nom, Prénom : Emmanuel COUDEYRE

Statut : PU-PH

Coordonnées : emmanuel.coudeyre@uca.fr +33 4 73 750 900

CHU Clermont-Ferrand, Hôpital Louis Michel, 61 Rue de Châteauguay, 63118 Cébazat

Coordonnateur Pédagogique :

Nom, Prénom : LAHAYE Clément

Statut : PH (intervenant extérieur agréé par l'UCA)

Coordonnées : clement.lahaye@uca.fr +33 4 73 75 45 94 / 06 82 04 63 40

CHU Clermont-Ferrand, Hôpital Gabriel Montpied, 58 rue Montalembert, 63003 Clermont-Ferrand

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement est composé de l'équipe pédagogique (cf ci-après). Gérée par le collège national des enseignants en Gériatrie, la plateforme SIDES-NG permet une évaluation de la qualité des contenus de formation en continu.

Une évaluation de la qualité de l'apprentissage et des séminaires sera réalisée à l'issue de chaque séance ou séminaire théorique et en fin de formation permettant de relever des points d'améliorations et collecter des suggestions pour les cours de l'avenir.

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Pr COUDEYRE Emmanuel – PU-PH

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Dr LAHAYE Clément – PH – CHU de Clermont-Ferrand
- Dr BOHATIER Jérôme – PH – CHU de Clermont-Ferrand
- Dr DADET Sylvain – PH – Centre Hospitalier de Brioude

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2022-2023

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI		
FC	- Médecins de spécialités médicales souhaitant renforcer leurs compétences en gériatrie et en particulier les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente - Médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU Coordination en Gériatrie	Être titulaire d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France et/ou pour les praticiens diplômés hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE)

Durée de la formation : 130 heures sur une année universitaire

Calendrier de la formation : d'octobre à juin - examen en juin

Lieu de la formation : UFR Médecine et Professions Paramédicales - Clermont-Ferrand

Ouverture en formation initiale (FI) : non

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 700 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Chaque centre facultaire s'engage à ne pas faire de concurrence sur les tarifs d'inscription pour cette formation au sein de son UFR

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 3 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : définie en fonction de la capacité d'accueil des centres universitaires, soit 30 inscrits maximum pour l'UCA

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé
04.73.17.80.25 - umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation s'organise sur 130 h réparties en présentiel et en e-learning comme suit :

	Volume horaire	Lieu de la formation
<u>Formation en présentiel</u> :		
- dont enseignement par apprentissage des compétences en local	37 h	UCA
- dont séminaires avec analyse de pratiques	21 h	UCA
<u>Formation en distanciel</u> via la plateforme nationale UNESS (SIDES NG)	70 h	E-learning Plateforme UNESS
<u>Evaluation</u>	2 h	UCA

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National des Professionnels de Gériatrie ont élaboré la formation.

La formation est constituée de :

- 70 heures d'e-learning (plateforme pédagogique UNESS (A noter : travail personnel évalué à 130 h)
- 37 heures d'apprentissage par compétences en présentiel,
- 6 demi-journées de séminaire en présentiel (21h).

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Enseignement théorique en e-learning (plateforme nationale UNESS)
- Mises en situation sous forme de cas cliniques commentés avec analyse de pratique (présentiel)
- Séances de simulation, jeux de rôle en présentiel
- Congrès professionnel

PROGRAMME DE LA FORMATION THEORIQUE EN E-LEARNING : (70 heures)

- Notions fondamentales en Gériatrie : syndrome gériatrique, poly-pathologie, cascade gériatrique, fragilité
- Evaluation gérontologique standardisée : physique et psychique de la PA, prise en charge personnalisée, pluridisciplinaire et pluri-dimensionnelle.
- Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées Prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement.
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la dénutrition
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la déshydratation
- Soins bucco-dentaires et les troubles de déglutition
- Diagnostic et prise en charge de la dépression et du risque suicidaire
- Diagnostic, prévention et prise en charge des troubles de l'équilibre et marche et des chutes
- Bon usage du médicament chez la personne âgée dont les psychotropes et les antibiotiques
- Prévention et traitement des complications du décubitus dont escarres
- Le sujet âgé alité (sédentarité et effet de l'immobilisation).
- Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale
- Diagnostic et prise en charge des troubles du sommeil
- Diagnostic et prise en charge de la douleur
- Soins palliatifs et accompagnement et fin de vie
- Infection du sujet âgé
- Pneumopathie du sujet âgé
- Infections urinaires du sujet âgé
- La rééducation de la fracture du col du fémur
- AVC (diagnostic, prévention, prise en charge et rééducation)
- Le diabète du sujet âgé
- Hyper et hypothyroïdie
- La prévention en EHPAD (vaccinations, chutes, déclin fonctionnel)
- Evolution démographique et vieillissement
- Vieillesse rénale et insuffisance rénale du sujet âgé
- Le syndrome confusionnel
- L'épilepsie du sujet âgé

- Le sommeil
- Anémie du sujet âgé, MGUS, et autres hémopathies du sujet âgé.
- Maladies inflammatoires au cours du vieillissement (Horton, PR, ...)
- Vieillesse cardio-vasculaire
- Insuffisance cardiaque
- Valvulopathies dont RA.
- Troubles du rythme cardiaque dont FA
- Vieillesse et risque thrombotique
- Maladie thrombo-embolique veineuse
- L'HTA, l'hypotension artérielle
- Maladie coronarienne
- Spécificités gériatriques du sujet cancéreux
- Prise en charge onco-gériatrique
- Myélome
- Les problèmes urologiques (gestion des sondages urinaires...)
- Insuffisance respiratoire chronique, BPCO
- Maladie de Parkinson
- L'ostéoporose, vitamine D
- L'arthrose
- Constipation
- Surdit  du sujet  g 
- Probl mes et pathologies ophtalmologiques du sujet  g 
- Dermatologie du sujet  g 
- Mesures de protection juridique
- Neuropathie p riph rique du sujet  g 
- Sepsis
- Sigm idite
- Infections cutan es et candidose
- Grippe
- Arthrite microcristalline (goutte, CCA)

PROGRAMME FORMATION PRATIQUE : (37 heures)

-  tude de cas pratique, r cit de situation clinique complexe et authentique RSCA
- S minaire th matique avec acteurs locaux :
 - Fin de vie et  thique
 - Situations d'urgence
 - Maladies Chroniques (Ins. cardiaque, BPCO, diab te...)
 - Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la d mence.
 - Pr vention (Ost oporose, d nutrition, iatrog nie m dicamenteuse, infections...)

S ances par une m thode  prouv e d'apprentissage des comp tences (simulation, observation standardis e...) organis e par le comit  p dagogique local pour mise en pratique des connaissances acquises par la formation en E-learning.

REUNIONS **présentielles** locales sur 6 demi-journées impliquant les acteurs locaux pour favoriser la connaissance du réseau local (équipe mobile, onco G...) et abordant les thèmes suivants :

- 1 demi-journée : Fin de vie et éthique
- 1 demi-journée : Situations d'urgence
- 1 demi-journée : Maladies Chroniques (Ins. cardiaque, BPCO, diabète...)
- 1 demi-journée : Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence.
- 2 demi-journées : Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections.)

HORS MAQUETTE DIU - Participation optionnelle recommandée soit :

- au congrès local/régional de Gériatrie : pour l'Auvergne, la Société de Gérontologie Centre Auvergne (SGCA), pour ARA la Société Rhônalpine de Gériatrie (SRG),
- soit aux Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (JASFGG).

INTITULE UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	TOTAL	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coef	Nature et durée de l'épreuve	Coef		
UE 1 : Notions fondamentales en Gériatrie	18	10		8	écrits : EvC notée sur 20 + EvT sur UNESS notée sur 20 durée : 01h30	3	assiduité (validée ou non validée) + RSCA final (noté sur 20) durée : 30 min : 10 min présentat° + 20 min discussion	1	juin	
UE 2 : Situations d'urgence	23,5	13	3,5	7						
UE 3 : Maladies Chroniques	21	14	7							
UE 4 : Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence	21,5	10	3,5	7						
UE 5 : Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections...)	24,5	13	3,5	8						
UE 6 : Oncogériatrie - Fin de vie et éthique	20,5	10	3,5	7						
TOTAL	128h	70h	21h	37h	1,5h		0,5h			
TOTAL GENERAL	130 h									

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme est obtenu si :

- l'assiduité est validée
- les modules d'e-learning sont validés (100 % de réussite)
- la moyenne de l'épreuve théorique nationale et de l'évaluation des pratiques professionnelles est supérieure ou égale à 10 sur 20 (Ecrit en évaluation continue)
- la note de de l'épreuve théorique nationale est supérieur ou égale à 8 sur 20 (Ecrit épreuve terminale)
- la note de l'évaluation des pratiques professionnelles est supérieure ou égale à 10 sur 20 (Oral).

Condition d'assiduité (présentiel)

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 6 demi-journées de séminaires locaux et aux 37h de formation en présentiel.

Validation de la partie théorique (e-learning)

Validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de 100 % aux QRM évaluatifs et de 100 % des feedbacks.

Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont votées annuellement en CNEG puis par les UFR.

Réussite à une épreuve écrite distanciel sur UNESS - SIDES-NG sur 1h30 (coef de 3, note éliminatoire à 8/20)

Validation de la pratique

Présentation d'un récit de situation clinique complexe et authentique (RSCA)

Les RSCA viseront à évaluer principalement les compétences cliniques, d'acteur de santé publique, éthiques et déontologiques, de communication, de coopération/collaboration, scientifique et réflexive.

Note éliminatoire : inférieure à 10/20, coefficient 1, durée 30 minutes (10 minutes présentation, 20 minutes discussion)

L'évaluation pratique est organisée par le comité pédagogique local.

Les UE ne se compensent pas entre elles. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

Redoublement possible une seule fois après accord du comité pédagogique local.

IV – Compétences acquises pendant la formation

COMPÉTENCES	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).	X		X	X		
Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.		X	X	X	X	X
Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies, troubles cognitifs).			X	X		
Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.	X		X			X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD/TP)
LAHAYE Clément	CHU Clermont-Fd	PH	Géiatre	1 2 3 4 5 6	0/4/36
BOHATIER Jérôme	CHU Clermont-Fd	PH	Géiatre	1,2,3	0/1/10
GIMBERGUES CADET Claire	CHU Clermont-Fd	PH	Géiatre	4,6	0/3/0
DADET Sylvain	CH Brioude	PH	Géiatre	4 5 6	0/1/12
MONAT Thierry	CHU Clermont-Fd	PH	Psychiatre	4	0/1/0
HAGER Marie-Odile	CHU Clermont-Fd	PH	Onco-Géiatre	6	0/3/0
GUASTELLA Virginie	UCA	Pr Associée	Palliatologue	6	0/2/0
RALET Marie	Mutualité française	Médecin salarié	Méd. Coordonnateur d'EHPAD	1	0/1/0
FONLUPT Bruno	EHPAD	Salarié	Directeur EHPAD	1	0/1/0
GREIL Annick	CHU	PH	Pneumologue	3	0/2/0
HENG Anne-Elisabeth	UCA	PU-PH	Néphrologue	3	0/2/0
ESCHALIER Romain	UCA	PU-PH	Cardiologue	2- 3	0/2/0
DE CONTO Christelle	CHU		Psychologue	4	0/2/0
ROCHE Carole	CHU		Diététicienne	1	0/1/0

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 6 heures

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 124 heures dont 70 heures en e-learning non impactés car élaborées par le Collège National des Enseignements de Gériatrie et le Conseil National des Professionnels de Gériatrie mis à disposition via l'UNESS et 54 heures en présentiel impactées (comprenant les 2 heures d'examens).

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- Pr COUDEYRE Emmanuel – PU-PH
- Dr LAHAYE Clément – PH – CHU de Clermont-Ferrand
- Dr BOHATIER Jérôme – PH – CHU de Clermont-Ferrand
- Dr DADET Sylvain – PH – Centre Hospitalier de Brioude

VII – Modalités d'admission

Modalités de recrutement : sur dossier de candidature à télécharger sur le site de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales de Clermont-Ferrand.

Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes. En cas de formation hors pays francophone une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. A défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir.

Le recrutement est assuré au niveau local de la mise en œuvre de la formation (inclut les universités participant à la mise en œuvre de la formation sur un territoire).

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : 24/01/2022

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 05/04/2022

Validation accordée pour une durée de 3 ans jusqu'à fin 2024-2025

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Leprieux', written over a faint circular stamp.

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
SÉANCE PLÉNIÈRE DU LUNDI 24 JANVIER 2022**

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 24 janvier 2022 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.2 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT qui soumet à l'approbation des membres du Conseil la demande de création d'habilitation suivante au titre de l'année universitaire 2021/2022 :

Intitulé de la formation	Objectifs Péd. / Péd. / Péd.	Volume horaire global	Efficacité	Typification		
				Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
<p>D.U.U. Médecine de la Personne Agée</p> <p>En partenariat avec toutes les UFRs de Médecine accréditée pour la Capacité de Médecine de Gériatrie</p> <p>Hygiène</p> <p>Responsable pédagogique : Pr. Emmanuel COUDREYRE</p> <p>Coordinateur : Dr Clément LAHAYE</p>	<p>Formation qui remplace la Capacité de Médecine de Gériatrie</p> <p>Objectif de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre au Médecin non gériatre d'améliorer sa pratique dans la prise en charge d'un patient âgé. - Ouvrir le droit à postuler à la qualification en Gériatrie dès lors que le candidat satisfait aux critères de la commission de Gériatrie auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). - Pré-requis nécessaire à l'inscription du DIU - Coordination en Gériatrie, fermant aux fonctions de Médecin Coordinateur d'EspAD ou Coordinateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). <p>Public visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En formation initiale : Non concernés 	<p>1 année</p> <p>130 h dont</p> <p>pour CLERMONT-FERRAND</p> <p>Présentiel : 37 h TP locaux</p> <p>Séminaires : 21 h</p> <p>E-learning : 70 h</p> <p>Examens : 2 h</p>	<p>Minimum : 8 inscrits</p> <p>Maximum : 30 inscrits</p>	<p>1 700 €</p> <p>Tarif national</p>		

	<p>- En formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecins de spécialités médicales souhaitant renforcer leurs compétences en Gériatrie et en particulier les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente. • Médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordinateur d'EspAD ou coordinateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU coordination en Gériatrie. 		
--	--	--	--

Après examen, cette demande de création et de tarification (annexe D) sont approuvées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 10.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 31 janvier 2022

Pierre CLAVELOU
Doyen - Directeur

